

Affichée le 6.07.2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230704-2023_109-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le 4 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Ouézy sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaients présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mmes Lydie MAIGRET, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Martine JULIEN (suppléante de Patricia LECOMTE), MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Sophie de GIBON, MM. William HERFORT (pouvoir à Alain PORQUET), Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), Mmes Sylvie SALLE (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN (pouvoir à Joël DUGUEY).

Secrétaire de séance : M. Laurent DECLERCK

Date de convocation :
27.06.2023
Date d'affichage
27.06.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 33
Titulaires 31
Suppléants 2
Pouvoirs 6
Votants 39

Quorum 20

Délibération n° 2023 / 109

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Installation des nouveaux élus communautaires

Suite aux élections municipales ayant eu lieu à Argences le 25 juin 2023, il convient d'installer les huit nouveaux conseillers communautaires élus pour représenter la commune au sein du conseil communautaire.

Vu le Code Electoral,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les élections municipales s'étant déroulées à Argences le 25 juin 2023,

Le Conseil communautaire prend acte de l'installation des conseillers communautaires suivants :

- M. Dominique DELIVET
- M. Gilbert GEMY
- Mme Florence GUERIN
- Mme Marie-Françoise ISABEL
- M. Thomas LEROY
- Mme Lydie MAIGRET
- M. Jacques-Yves OUIN
- Mme Marianne TURPIN

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Laurent DECLERCK

Le Président,
Philippe PESQUEREL



Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID : 014-200065589-20230704-2023_109-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

